

L'EXPOSITION PROVINCIALE

Ouverte ce matin au public

La cérémonie officielle lundi prochain

L'exposition a été ouverte au public, ce matin, en présence d'une foule considérable de personnes. Néanmoins, ce n'est que lundi qu'aura lieu l'ouverture officielle. Le maire Smith, qui sera probablement revenu de voyage, fera un discours de circonstance.

Les portes sont ouvertes de huit heures du matin à six heures du soir. Les terrains présentent hier la scène la plus animée. Une foule d'exposants sont arrivés avec leurs produits, et l'on a vu une foule d'affaires pour les employés de l'exposition. Pendant ce temps, les ouvriers mettaient la dernière touche aux nouveaux bâtiments. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour faire un succès de cette foire, et tout indique que la hâte mise à la reconstruction des édifices détruits ne nuira en rien à l'entreprise.

L'exposition des chevaux, des bestiaux, des montures, des porcs et des volailles est au moins égale en nombre et en qualité à celle des années passées. Ce n'est pas pour rien. Quant aux attractions, disons qu'elles sont plus nombreuses et plus attrayantes.

On remarque des exposants de toutes les parties du Canada, d'Ontario comme de Québec, et même des Etats-Unis. C'est demain, comme nous l'avons déjà dit, le jour des enfants d'école, lesquels seront admis de huit heures à midi, gratuitement. Le programme spécial a été préparé pour cette circonstance.

Un petit pavillon canadien sera présenté à chaque enfant, à son entrée sur les terrains. Il y aura des discours en français et en anglais, et les enfants réunis en chœur chanteront des chansons françaises et anglaises. Une fanfare se chargera de la musique. Des discours seront prononcés par l'honorable M. P. B. de Labryère, M. Louis Fréchet, M. J. F. Quinn, etc.

M. Stevenson, gérant de l'exposition, a déclaré hier que les exposants n'ont pas raison de se plaindre du fait que les terrains sont fermés, cette année, après six heures du soir. En effet, les terrains ont été fermés depuis plusieurs mois de la mise en vigueur de ce nouveau règlement. L'expérience des années passées prouve que les frais occasionnés par les représentations du soir ne sont pas couverts, par les revenus qu'on en retire.

La compagnie du chemin de fer Central Vermont a organisé une excursion à Montréal, à l'occasion de l'exposition. Si le temps est bon, elle aura lieu le 12, et croira que plus de 10,000 personnes viendront à Montréal la semaine prochaine.

De grandes courses en bicyclette auront lieu demain après-midi. On peut dire même que ce sera le jour des bicyclistes, puisque plusieurs centaines de personnes y prendront part. Les courses seront sous la direction de la C. W. A. Les prix offerts aux vainqueurs sont magnifiques.

Le plus grand concours aura lieu durant l'exposition pour la coupe du club, et pour la bague en diamant, offerte par le théâtre Queen's. A cette occasion des centaines de bicyclistes, munis de leurs bicyclettes, prendront part à ces courses, et le soir du 12 courant, ils seront brillamment illuminés et offriront un magnifique coup d'oeil durant leur grande parade.

La société protectrice des femmes et des enfants a tenu une assemblée, hier, au refuge protestant.

M. Marshall a communiqué une lettre de l'assistant procureur général dans laquelle celui-ci informe la société, en rapport avec une affaire de bigamie, qu'il n'y a pas de libération parce qu'on ne pouvait faire venir certains témoins de l'Angleterre, que, dans les cas analogues, il est d'usage que des particuliers paient les frais de la poursuite. Cependant, si la société rapporte au gouvernement un cas de bigamie ou d'autre délit, en demandant une enquête, l'avocat de la couronne recevra l'instruction de faire subir un procès aux accusés.

M. Carlier, au sujet d'une proposition à l'effet de nommer un inspecteur de la moralité, dit que cette affaire n'est pas du domaine de la société.

La question des amendements à la charte de la ville a été référée au comité des aviseurs et l'assemblée a discuté la nécessité de prendre des mesures énergiques pour protéger les jeunes filles et faire disparaître de nos rues les infirmes et les mendicants.

POUR EVITER LES ACCIDENTS

Afin d'éviter des accidents, au pont Wellington, la compagnie des tramways électriques a adopté ce qu'elle appelle le "black system". Dès que le pont est ouvert, la voie ferrée, au moyen de fils électriques, est aussitôt ouverte et si on essayait d'y faire passer un char, ce dernier serait repoussé à côté de la voie, ce qui empêcherait de tomber dans le canal.

LE BUREAU DE POSTE DE RI-MOUSKI

Des sous-missions sont demandées par le gouvernement fédéral pour jusqu'au 20 septembre, pour l'achèvement du bureau de poste de Rimouski.

On sait que les travaux de construction avaient été commencés l'année dernière et ont dû être interrompus par l'entrepreneur par suite de difficultés survenues.

RECOURS A LA FORCE

La ville vs la Lachine Rapids Hydraulic Co.

UNE SCENE SUR LA RUE DE LA MONTAGNE

La police intervient pour arrêter les travaux

LES HOMMES REFUSENT D'OBÉIR

Un nommé J. Kelly arrêté

La lutte est maintenant engagée entre la ville et la Lachine Rapids Hydraulic and Land Co. au sujet de la pose des conduites souterraines, mais celle-ci a été un peu plus mouvementée que celle, avec la compagnie Bell, car l'on a dû employer la force, cette fois.

La compagnie Lachine a commencé à ouvrir la rue de la Montagne, à l'angle de la rue St-Antoine, dans le but de faire passer ses tuyaux; mais les autorités civiques sont intervenues et un homme a été arrêté.

Voici ce qui est arrivé : Vers 3 heures, hier après-midi, tous les préparatifs étant faits, toutes les mesures préliminaires étant prises, sept hommes portant chacun un pic et une pelle sur les épaules se sont rendus à l'endroit mentionné plus haut et s'étant dispersés, ils se mirent à l'oeuvre. Quelques instants après, nouvelle tête de Méduse. M. St-George apparut. Il ordonna au contremaître d'arrêter l'ouvrage, mais ce dernier refusa, disant qu'il ne se soumettrait qu'à la force et les hommes continuèrent de travailler résolument, au milieu d'une foule de curieux rassemblés.

Pendant son absence, on travailla avec une ardeur sans pareille et l'excavation avança rapidement. Vers quatre heures, le capitaine Beatty et trois constables du poste central arrivèrent en voiture. Ils avaient été envoyés sur les lieux par le chef de police, à la demande de M. St-George. Le capitaine Beatty demanda à l'un des hommes de cesser l'ouvrage. Tous obéirent, excepté un, âgé d'environ 50 ans qui répondit à l'officier avec un accent irlandais prononcé : "Je ne prétends pas me faire arrêter pour la seule raison que je suis à gagner ma vie." Cependant on le prit de douceur et quand il fut constaté que tous ses compagnons avaient discontinué de travailler, il fit même.

Ceux qui se promettaient des émotions regretteront que la difficulté soit réglée aussi facilement; mais tout n'était pas fini; car quelques instants après le départ du capitaine qui n'avait pas fait d'abord des résistances, se remit à l'ouvrage et les autres suivirent son exemple. Bientôt après M. McLea Walbank, gérant de la compagnie arrivait. Presque en même temps, le capitaine Beatty, qui avait à ses côtés M. St-George, donna l'ordre à l'angle de la rue. Une autre voiture apparut aussi, renfermant le lieutenant Watson et deux constables spéciaux de la caserne No 5. On ordonna de nouveau aux hommes de cesser leurs travaux, mais ils refusèrent, ce qui voyant on fit mander les fourgons de patrouille des casernes Nos 5 et 4. On fit de nouvelles sommations et cette fois les travailleurs obéirent, à l'exception d'un vieillard de 60 ans qui refusa de se soumettre. Alors un homme de police lui mit les mains sur l'épaule en lui disant qu'il était son prisonnier. L'homme mit son habit et suivit le constable qui le fit traverser la foule, mais il ne l'amena pas à la station se contentant de le remettre sur le chemin de sa demeure et de lui faire voir que c'était inutile de résister à l'autorité. Comme tous les constables semblaient décidés à ne pas reprendre leurs pics et leurs pelles on renvoya les fourgons de patrouille.

Alors, un des travailleurs revint à la charge. Il se mit à l'excavation et prenant son pic, il le fit tomber sur sa belle. Le lieutenant Watson, le somma d'arrêter, mais il refusa net. Il fut immédiatement arrêté et conduit à la station. N° 6. Là, il a été nommé J. Kelly. Il a été détenu pendant un moment, moyennant un cautionnement de \$5. Quelques minutes après le vieillard dont nous parlons plus haut, posant en victime, voulait imiter son compagnon qui venait d'être appréhendé; on l'arrêta de nouveau et encore cette fois on se contenta de l'éloigner. La cause de Kelly va faire maintenant un "test case". C'est tout ce que voulaient les autorités, voilà pourquoi elles n'ont pas fait d'autres prisonniers. Aucune tentative de reprendre l'ouvrage n'a été faite, dans la suite. Le lieutenant Watson et un constable sont restés sur les lieux, afin d'empêcher des accidents d'arriver, à cause des excavations; mais celles-ci ont été remplies un peu plus tard, par des employés du département des chemins.

CHOSSES CANADIENNES

Le "Monde Illustré", cette semaine, continue de nous prouver que ce confrère a surtout à coeur de bien faire connaître, au moyen de l'illustration, les hommes et les choses de notre cher Canada. Cette fois, il donne en première page le portrait de M. L. P. Brodeur, député fédéral de Rouville et vice-président des Communes du Canada. On y voit de plus, le frontispice du couvent de St-Maurice, de Jéhu et Marie, à Hochelaga. La double page du centre nous offre une série de vues des environs de Montréal, à propos des vacances d'un groupe d'étudiants. Dans le texte, une série de portraits des députés du comté de St-Maurice, de 1791 à 1897; puis, un groupe des Canadiens-français à Paris, saison de 1896, église de St-Prospère, P. Q., etc.

Avec cela, articles de Ledieu, Labat, P. G. Roy, Jeanne Rivet, Sauter, etc., variétés, feuilleton.

Seulement qu'un lot sur la rue Clark, Annexe de Montréal. Bas prix à un acheteur immédiat. Bureau du vendredi soir, chambre 3, 162 rue St-Jacques. 263-2

IVROGNE BLESSE

Hier soir, vers 8 hrs, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au coin des rues Claude et St-Paul pour un individu qui, après de copieuses libations, avait mordu la poussière, se faisant une blessure au cuir chevelu. L'individu a été transporté à l'hôpital, pansé, puis renvoyé avec son petit bouclier.

MGR EMARD ET L'EDUCATION

Un sermon de Mgr l'évêque de Valleyfield

Grande assemblée au parc Christie

La vignette que nous reproduisons ci-dessous représente la maison où feu l'honorable M. Mercier est né et a vécu jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle est située dans la paroisse de St-Athanase d'Iberville.

C'est là que demain matin les membres du club Mercier ainsi que des délégations des divers clubs libéraux de Montréal, se rendront pour visiter l'ancien domaine paternel du regretté défunt. Tous les clubs libéraux de la ville, ont été invités, et, avant hier soir, a eu lieu une réunion spéciale du club National à la résolu d'y aller en corps avec le drapeau que Mme Mercier donna au club au lendemain des élections générales du 19 juin 1890.

Les clubs Letellier, Laurier et Papineau se feront aussi représenter par leurs officiers et un certain nombre de membres. Le départ aura lieu à 10 hrs demain matin par le Pacifique, à la gare Windsor.

La compagnie du Pacifique a cause du but de l'excursion a consenti à émettre des billets à prix réduit pour la circonstance; soit 65 cents aller et retour et, de plus, les autorités du chemin de fer ont gracieusement mis un train spécial à la disposition des excursionnistes. Le train spécial partira à 7 hrs du soir de St-Jean pour revenir en ville.

A l'arrivée du train à Iberville les officiers des clubs, accompagnés du maire de la paroisse et des principaux citoyens de l'endroit se rendront en bateau jusqu'au domaine où a été élevé l'ancien premier ministre. Après avoir choisi l'endroit où un humble monument sera élevé plus tard, ils reviendront à Iberville pour se réunir, avec les autres excursionnistes, au parc Christie.

On peut se procurer des billets à prix réduit au bureau du Pacifique, N° 129 rue St-Jacques.

LES FUNERAILLES DE Mlle FLYNN

Qu'étaient en butte à des critiques malhonnêtes; que des personnes sur qui il croyait pouvoir compter l'abandonnaient dans sa lutte pour la cause de l'éducation. Pour lui, il a déclaré qu'il ne se laisserait pas décourager par les obstacles et qu'il travaillerait au progrès de l'éducation tant que ses restes mortels ne reposeraient pas sous le sanctuaire de la cathédrale. Mgr Emard a sans doute voulu mettre fin, par cette façon de parler, aux discours de ceux qui répètent qu'il ne mourra pas évangéliste de Valleyfield, et qu'il n'est que temporairement à la tête de ce diocèse.

Il fit la revue de tout ce qu'il a fait depuis trois ans pour Valleyfield. Mgr Emard paraissait très ému et très affligé de voir le peu d'importance que trop de personnes attachent aux avantages de l'éducation. Tous ceux qui ont porté quelque attention à cette cause si belle de l'éducation de la jeunesse, ne peuvent s'empêcher de déplorer avec l'évêque de Valleyfield l'aveuglement des parents.

Si tant de jeunes gens sont ignorants au point de ne pas savoir signer leur nom, c'est plutôt la faute de leurs parents que du système d'éducation. Il y a des écoles partout, le pays en est couvert; cependant la proportion des illettrés est toujours grande. Ce sont les parents de famille qu'il faudrait réformer, et non pas seulement les écoles. C'est sur eux surtout que l'attention de nos législateurs devrait se porter.

BOUCHERVILLE MENAGE

D'être envahi par l'inondation

Une délégation composée du révérend J. Primeau, curé de Boucherville, de MM. D. Parizeau, M. P. P., le maire Charles Normandin, de Boucherville; Charles Desmarais, A. Laurence, James H. Kennedy, J. M. Fortier, capitaine Mandeville, L. Sicotte, Charles Berger, G. J. Beauchamp, Joseph Melançon, Thomas Gauthier, J. Racicot, Victor Normandin, Arthur Gagnon, Adolphe Robillard, Z. Aubertin, T. Sicotte, A. Coallier, D. Demers, Dr Prévoist, A. Carmel, A. Gernain, Gustave Grenier, J. B. Desrochers et le capitaine Quintal, s'est rendue hier à Ottawa, et a eu une entrevue avec l'honorable W. Laurier, l'honorable J. L. Tarte et l'honorable C. A. Geoffroy. On a demandé au gouvernement de protéger le village de Boucherville contre une inondation telle que celle du printemps dernier.

On a répondu à ces messieurs que bientôt un cure - mole sera envoyé devant leur village, afin de creuser le chenal; l'on fera aussi construire une digue, si l'ingénieur du gouvernement le juge à propos.

IVROGNE BLESSE

Hier soir, vers 8 hrs, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au coin des rues Claude et St-Paul pour un individu qui, après de copieuses libations, avait mordu la poussière, se faisant une blessure au cuir chevelu. L'individu a été transporté à l'hôpital, pansé, puis renvoyé avec son petit bouclier.

A ST-ATHANASE D'IBERVILLE

Les clubs libéraux au berceau de Mercier

Grande assemblée au parc Christie

La vignette que nous reproduisons ci-dessous représente la maison où feu l'honorable M. Mercier est né et a vécu jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle est située dans la paroisse de St-Athanase d'Iberville.

C'est là que demain matin les membres du club Mercier ainsi que des délégations des divers clubs libéraux de Montréal, se rendront pour visiter l'ancien domaine paternel du regretté défunt. Tous les clubs libéraux de la ville, ont été invités, et, avant hier soir, a eu lieu une réunion spéciale du club National à la résolu d'y aller en corps avec le drapeau que Mme Mercier donna au club au lendemain des élections générales du 19 juin 1890.

Les clubs Letellier, Laurier et Papineau se feront aussi représenter par leurs officiers et un certain nombre de membres. Le départ aura lieu à 10 hrs demain matin par le Pacifique, à la gare Windsor.

La compagnie du Pacifique a cause du but de l'excursion a consenti à émettre des billets à prix réduit pour la circonstance; soit 65 cents aller et retour et, de plus, les autorités du chemin de fer ont gracieusement mis un train spécial à la disposition des excursionnistes. Le train spécial partira à 7 hrs du soir de St-Jean pour revenir en ville.

A l'arrivée du train à Iberville les officiers des clubs, accompagnés du maire de la paroisse et des principaux citoyens de l'endroit se rendront en bateau jusqu'au domaine où a été élevé l'ancien premier ministre. Après avoir choisi l'endroit où un humble monument sera élevé plus tard, ils reviendront à Iberville pour se réunir, avec les autres excursionnistes, au parc Christie.

On peut se procurer des billets à prix réduit au bureau du Pacifique, N° 129 rue St-Jacques.

LES FUNERAILLES DE Mlle FLYNN

Qu'étaient en butte à des critiques malhonnêtes; que des personnes sur qui il croyait pouvoir compter l'abandonnaient dans sa lutte pour la cause de l'éducation. Pour lui, il a déclaré qu'il ne se laisserait pas décourager par les obstacles et qu'il travaillerait au progrès de l'éducation tant que ses restes mortels ne reposeraient pas sous le sanctuaire de la cathédrale. Mgr Emard a sans doute voulu mettre fin, par cette façon de parler, aux discours de ceux qui répètent qu'il ne mourra pas évangéliste de Valleyfield, et qu'il n'est que temporairement à la tête de ce diocèse.

Il fit la revue de tout ce qu'il a fait depuis trois ans pour Valleyfield. Mgr Emard paraissait très ému et très affligé de voir le peu d'importance que trop de personnes attachent aux avantages de l'éducation. Tous ceux qui ont porté quelque attention à cette cause si belle de l'éducation de la jeunesse, ne peuvent s'empêcher de déplorer avec l'évêque de Valleyfield l'aveuglement des parents.

Si tant de jeunes gens sont ignorants au point de ne pas savoir signer leur nom, c'est plutôt la faute de leurs parents que du système d'éducation. Il y a des écoles partout, le pays en est couvert; cependant la proportion des illettrés est toujours grande. Ce sont les parents de famille qu'il faudrait réformer, et non pas seulement les écoles. C'est sur eux surtout que l'attention de nos législateurs devrait se porter.

BOUCHERVILLE MENAGE

D'être envahi par l'inondation

Une délégation composée du révérend J. Primeau, curé de Boucherville, de MM. D. Parizeau, M. P. P., le maire Charles Normandin, de Boucherville; Charles Desmarais, A. Laurence, James H. Kennedy, J. M. Fortier, capitaine Mandeville, L. Sicotte, Charles Berger, G. J. Beauchamp, Joseph Melançon, Thomas Gauthier, J. Racicot, Victor Normandin, Arthur Gagnon, Adolphe Robillard, Z. Aubertin, T. Sicotte, A. Coallier, D. Demers, Dr Prévoist, A. Carmel, A. Gernain, Gustave Grenier, J. B. Desrochers et le capitaine Quintal, s'est rendue hier à Ottawa, et a eu une entrevue avec l'honorable W. Laurier, l'honorable J. L. Tarte et l'honorable C. A. Geoffroy. On a demandé au gouvernement de protéger le village de Boucherville contre une inondation telle que celle du printemps dernier.

On a répondu à ces messieurs que bientôt un cure - mole sera envoyé devant leur village, afin de creuser le chenal; l'on fera aussi construire une digue, si l'ingénieur du gouvernement le juge à propos.

IVROGNE BLESSE

Hier soir, vers 8 hrs, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au coin des rues Claude et St-Paul pour un individu qui, après de copieuses libations, avait mordu la poussière, se faisant une blessure au cuir chevelu. L'individu a été transporté à l'hôpital, pansé, puis renvoyé avec son petit bouclier.

UN EDIFICE HISTORIQUE

Au pied de la Côte du Beaver Hall

Les événements qui se rattachent à cette construction

Cinquante années ne forment généralement pas un long espace de temps dans l'existence d'un édifice solidement construit, comme celui qui se trouve au coin de la rue Latour et de la Côte du Beaver Hall. Il n'y a cependant qu'un demi-siècle que ce dernier a été élevé, et déjà on le démolit pour faire place à une nouvelle construction.

L'histoire de cette bâtisse est remplie d'événements intéressants. Elle a été construite par les fidèles de l'église congrégationnelle, de la rue St-Maurice, pour remplacer leur ancien temple, en 1846. Quelques jours avant l'ouverture de l'église; un coureur, nommé Crawford Glen, qui terminait les travaux, tomba sur le sol, et, par un heureux hasard, il en fut quitte pour une fracture à la jambe.

Le 9 juin 1853, le P. Gavazzi prêchait dans cette église lorsqu'une foule énorme entoura le temple et faisait entendre des cris et des vociférations contre le prédicateur et ceux qui l'écoulaient. C'était une véritable émeute. Le 26e régiment de ligne, qui venait d'arriver à Montréal, fut appelé et prévint une horrible bagarre en dispersant la foule. Les soldats rencontrèrent cependant quelque résistance et reçurent l'ordre de faire feu. Il y eut 27 morts ou blessés.

D'après le témoin, l'accident a dû dépendre un peu de la faute de la victime qui n'a pas voulu céder, même lorsqu'on lui a dit qu'il creusait à une profondeur trop grande. Le témoin ne peut pas dire s'il y avait eu un feu avant que cette partie de la butte fût minée. Il a vu Gore transporté à l'hôpital. Le blessé se plaignait de douleurs dans les reins. Cet homme se nomme...

SALE ENGANCE

La ville de Montréal, depuis quelque temps, a été remplie de femmes de la pire espèce, qui quérent dans les rues. Récemment deux de ces mendiantes se promenaient de long en large sur la place Jacques-Cartier. Une petite fille de 7 ans jouait sur le trottoir près d'une demeure, et ses parents, craignant l'une des femmes trouvant le chapeau de l'enfant de son gât, lui arracha de la tête, et le mit dans son sac. Lorsque la fillette tout en pleurs, a couru après la voleuse, cette dernière, lui donne une gifle et disparaît ensuite. Ces femmes sont de la plus basse classe américaine, et sont très insolentes à l'égard des passants auxquels elles s'adressent pour obtenir la charité.

LES MATELOTS CATHOLIQUES

Le concert hebdomadaire des matelots catholiques, a eu lieu, hier soir, et comme d'habitude, a eu beaucoup de succès. Le programme était des plus variés, et a été fort apprécié par les nombreux personnes présentes.

DES ELEPHANTS PRODIGIEUX

Un grand critique français, dans un compte rendu sur les 3 éléphants du professeur Geo. Lockhart disait: "Ces éléphants approchent de l'homme par l'intelligence autant que la bête, et peuvent approcher de l'esprit". En effet, ces animaux extraordinaires, et on ne peut se faire une idée de ce qu'ils font quand assistant à une représentation. A part des exercices acrobatiques, d'équilibres et de bicycles, ces 3 éléphants jouent une pantomime comique intitulée: "Du café à la station de police". Le plus petit des éléphants, "Boney", qui est le "clown", donne d'abord un concert; il arrive sur la scène avec d'immenses nettes, ouvre le livre de musique, et est sur son pupitre, saisit la main de l'orgue de barbarie avec sa trompe et, du pied droit, fait manœuvrer en même temps une pédale qui met en vibration une grosse caisse et cymbales. Après avoir terminé sa musique, durant les applaudissements, il saute de la table comme un acteur et articule un son tout le monde comprend "Hourrah!" Il va ensuite à une table, et comme un comédien, se penche, la cloche; un éléphant habillé en "waiter" apparaît et lui tend le menu. Le professeur "Lockhart" demande à "Boney" s'il désire une bouteille de champagne, ce dernier fait le signe de la croix en criant "Yes". Le "waiter" éléphant va lui chercher cette bouteille que "Boney" boit rapidement, et quelques instants après se laisse glisser par terre et fait d'être un clown.

Après avoir terminé sa musique, durant les applaudissements, il saute de la table comme un acteur et articule un son tout le monde comprend "Hourrah!" Il va ensuite à une table, et comme un comédien, se penche, la cloche; un éléphant habillé en "waiter" apparaît et lui tend le menu. Le professeur "Lockhart" demande à "Boney" s'il désire une bouteille de champagne, ce dernier fait le signe de la croix en criant "Yes". Le "waiter" éléphant va lui chercher cette bouteille que "Boney" boit rapidement, et quelques instants après se laisse glisser par terre et fait d'être un clown.

LA C. M. B. A.

Une assemblée des présidents des diocèses branches de la C. M. B. A. du Canada, a été tenue hier soir, à la résidence de l'évêque de St-Jacques. Parmi les personnes présentes se trouvaient les présidents H. J. Ward, P. Reynolds, J. H. Feeley, J. Gaudry, C. Dandelin, Joseph Girard, A. H. Spedding, J. Ireland, A. I. Martin et M. Sharkey. Le Frère Coëgan expliqua en peu de mots, le but de la réunion, après quoi le grand chancelier, T. J. Finn, fut invité à occuper le fauteuil. On a discuté l'après propos de tenir une grande assemblée et une réception en plein air, lors de la visite du nouveau grand président, l'hon. M. F. Hackett. Les présidents Gaudry, Dandelin, Girard et autres, ont pris la parole. Un comité spécial, composé des Frères Joseph Girard, H. J. Ward, C. Dandelin et Thomas M. Ireland, a été nommé pour faire une entrevue avec l'hon. M. F. Hackett, et de s'informer à quelle date il conviendrait à ce dernier d'être présent. Après cela, le jour de la réunion sera fixé. Un comité spécial a aussi été nommé pour voir aux arrangements préliminaires, avec instruction de ne rien négliger de ce qui pourrait aider au succès de la fête. Il a aussi été décidé d'inviter les présidents des autres branches du district.

ENVOYE PLENIPOTENTIAIRE

Son Excellence, Yi Pom Chin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Corée, aux Etats-Unis, est arrivé à Montréal, mardi dernier, en route pour Washington. Il était accompagné de sa femme, sa fille, son fils, sa suite et de ses serviteurs.

LA MORT DE GORE

L'enquête préliminaire terminée

Y a-t-il matière à procès?

L'enquête dans l'affaire de Henry Thomas Beck, s'est terminée hier après-midi, devant le juge Dugas. Le seul et dernier témoin, c'est Xavier Laroche, journaliste, demeurant au No 197 rue Plessis. Le témoin dit qu'il travaillait le matin du 5 août au pic et à la pelle, sous les ordres de Beck. Au moment de l'accident, il travaillait près de Gore, à une distance d'environ 25 à 30 pieds de lui. Le témoin a été lui-même victime de l'effondrement mais n'a perdu connaissance que pendant quelques instants. Revenu à lui, il a pu reprendre son ouvrage. Le matin en question, le témoin n'a pas pu remarquer dans quel état était le bloc de terre et il n'a pas constaté s'il y avait du danger ou non. Il sait que le défunt Gore travaillait à cet endroit, mais vu qu'il lui tournait le dos, étant occupé à charger des charbonnettes, il ne sait pas au juste sur quelle hauteur, largeur, ou profondeur, Gore a miné le morceau de terre et de gravois qui est tombé sur lui. Le témoin a eu connaissance de l'accident. Il a été enterré partiellement lui-même, mais pas blessé sérieusement.

D'après le témoin, l'accident a dû dépendre un peu de la faute de la victime qui n'a pas voulu céder, même lorsqu'on lui a dit qu'il creusait à une profondeur trop grande. Le témoin ne peut pas dire s'il y avait eu un feu avant que cette partie de la butte fût minée. Il a vu Gore transporté à l'hôpital. Le blessé se plaignait de douleurs dans les reins. Cet homme se nomme...

SALE ENGANCE

La ville de Montréal, depuis quelque temps, a été remplie de femmes de la pire espèce, qui quérent dans les rues. Récemment deux de ces mendiantes se promenaient de long en large sur la place Jacques-Cartier. Une petite fille de 7 ans jouait sur le trottoir près d'une demeure, et ses parents, craignant l'une des femmes trouvant le chapeau de l'enfant de son gât, lui arracha de la tête, et le mit dans son sac. Lorsque la fillette tout en pleurs, a couru après la voleuse, cette dernière, lui donne une gifle et disparaît ensuite. Ces femmes sont de la plus basse classe américaine, et sont très insolentes à l'égard des passants auxquels elles s'adressent pour obtenir la charité.

LES MATELOTS CATHOLIQUES

Le concert hebdomadaire des matelots catholiques, a eu lieu, hier soir, et comme d'habitude, a eu beaucoup de succès. Le programme était des plus variés, et a été fort apprécié par les nombreux personnes présentes.

DES ELEPHANTS PRODIGIEUX

Un grand critique français, dans un compte rendu sur les 3 éléphants du professeur Geo. Lockhart disait: "Ces éléphants approchent de l'homme par l'intelligence autant que la bête, et peuvent approcher de l'esprit". En effet, ces animaux extraordinaires, et on ne peut se faire une idée de ce qu'ils font quand assistant à une représentation. A part des exercices acrobatiques, d'équilibres et de bicycles, ces 3 éléphants jouent une pantomime comique intitulée: "Du café à la station de police". Le plus petit des éléphants, "Boney", qui est le "clown", donne d'abord un concert; il arrive sur la scène avec d'immenses nettes, ouvre le livre de musique, et est sur son pupitre, saisit la main de l'orgue de barbarie avec sa trompe et, du pied droit, fait manœuvrer en même temps une pédale qui met en vibration une grosse caisse et cymbales. Après avoir terminé sa musique, durant les applaudissements, il saute de la table comme un acteur et articule un son tout le monde comprend "Hourrah!" Il va ensuite à une table, et comme un comédien, se penche, la cloche; un éléphant habillé en "waiter" apparaît et lui tend le menu. Le professeur "Lockhart" demande à "Boney" s'il désire une bouteille de champagne, ce dernier fait le signe de la croix en criant "Yes". Le "waiter" éléphant va lui chercher cette bouteille que "Boney" boit rapidement, et quelques instants après se laisse glisser par terre et fait d'être un clown.

LA C. M. B. A.

Une assemblée des présidents des diocèses branches de la C. M. B. A. du Canada, a été tenue hier soir, à la résidence de l'évêque de St-Jacques. Parmi les personnes présentes se trouvaient les présidents H. J. Ward, P. Reynolds, J. H. Feeley, J. Gaudry, C. Dandelin, Joseph Girard, A. H. Spedding, J. Ireland, A. I. Martin et M. Sharkey. Le Frère Coëgan expliqua en peu de mots, le but de la réunion, après quoi le grand chancelier, T. J. Finn, fut invité à occuper le fauteuil. On a discuté l'après propos de tenir une grande assemblée et une réception en plein air, lors de la visite du nouveau grand président, l'hon. M. F. Hackett. Les présidents Gaudry, Dandelin, Girard et autres, ont pris la parole. Un comité spécial, composé des Frères Joseph Girard, H. J. Ward, C. Dandelin et Thomas M. Ireland, a été nommé pour faire une entrevue avec l'hon. M. F. Hackett, et de s'informer à quelle date il conviendrait à ce dernier d'être présent. Après cela, le jour de la réunion sera fixé. Un comité spécial a aussi été nommé pour voir aux arrangements préliminaires, avec instruction de ne rien négliger de ce qui pourrait aider au succès de la fête. Il a aussi été décidé d'inviter les présidents des autres branches du district.

ENVOYE PLENIPOTENTIAIRE

Son Excellence, Yi Pom Chin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Corée, aux Etats-Unis, est arrivé à Montréal, mardi dernier, en route pour Washington. Il était accompagné de sa femme, sa fille, son fils, sa suite et de ses serviteurs.

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Le recorder condamné

IL DEVRA RENDRE JUGEMENT

Opinion du juge Charland

L'honorable juge Charland a rendu jugement sur le bref de "mandamus", émané à la demande de Chs E. Fournier, contre le recorder de Montréal. Voici le texte de ce jugement que nous publions "in extenso", vu l'importance du sujet.

"Il s'agit d'un bref de mandamus dirigé par le requérant contre M. le recorder de la cité de Montréal, pour le contraindre à rendre jugement dans une cause pendante devant sa cour et provoquée par la violation du règlement relatif à la fermeture de magasins, épiceries, etc, à heures fixes. Les faits principaux qui ont donné naissance à la présente procédure sont exposés dans le texte du jugement."

"Deux questions se présentent d'elles-mêmes dans cette instance: la première, le juge est-il obligé de prononcer une sentence ou rendre un jugement dans l'esp

GRANDE EXCURSION A OTTAWA

— PAR LE —

CLUB NATIONAL

A l'occasion d'une partie de Croix entre ces derniers et les CAPITALS
pour le titre de Champion

SAMEDI, LE 12 COURANT, A 9 A.M.

PAR LE GRAND TRONC

PRIX DU PASSAGE..... \$2.25 Billets bons pour retourner jusqu'à
Enfants moitié prix. lundi soir.

Billets à vendre chez H. Dubois, 1 carré Chabouilles; V. Lemay, 1763 Ste Catherine;
Biondin & Corbeil, 1107 Ste Catherine; Robitilla & Gendron, 1302 Ste Catherine; W. O'Brien,
84 St Jacques; Arthur Lefebvre, 1734 Ste Catherine; T. Lanoie, 1612 Notre-Dame; E.
Laurin, 1603 St Jacques; De G. Dunn Buckle.

CLUB NATIONAL, V. S. LANOIX, Secrétaire,
38 St Jacques.

263—2

La Gloire



 **..Du Canada** 

Cornwall vs. Shamrock

TERRAINS DE LA S.A.A.A.

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE

*La balle sera lancée à 3 heures précises.
On jouera beau ou mauvais temps.*

Admission 25c. 102-3 X Grande Estrade 35c

HOME COMFORT

TABLEAU D'HONNEUR

Trois Médailles d'Or et une Médaille d'Argent
À l'exposition centennale industrielle et de



Le plus hautes Récompenses
 au bureau d'agriculture du état de No
 brasica, 1887.

Diplôme
 à la Société Agricole de Montgomery, état
 d'Alabama, 1888.

Récompense
 à l'exposition de Chattahoochee Valley, Co.
 lumbus, Ge., 1888.

Les plus hautes Récompenses
 à l'Association Agricole et Mécanique de St.
 Louis, 1889.

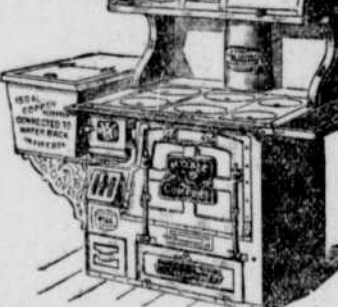
Les Six plus hautes Récompenses
 à l'exposition colombienne universelle de
 Chicago, 1893.

Les plus hautes Récompenses
 à l'Association des expositions de l'ouest,
 London, Can., 1893.

Six Médailles d'Or
 à l'exposition de la mi-hiver, San Francisco,
 Cal., 1891.

Une Médaille d'Argent
 à l'exposition de Toronto, Toronto, Can., 1895.

Les honneurs sus-mentionnés ont été reçus par la
WROUGHT IRON RANGE CO.
 70 à 26 RUE PEARL, TORONTO, ONT.



**RANGES EN ACIER d'Hotel et de
 Famille**
 Le Range de famille ci-dessus n'est conçu par no
 commis voyageurs, de nos propres usines, qu'
 un seul prix uniforme par tout le Canada et le
 Frais-Tout. Tout de fer et d'acier travaillé et
 la vie que quand on s'en sert convenablement.
 Au dela de \$21,507 ont été ven tes jusqu'a
 Janvier, 1906.

SOLUTION DU PROBLEME No 2
 Blancs Noirs
 21 à 17 20 à 15
 22 à 18 23 à 21
 18 à 11 19 à 42
 21 à 22

CONDAMNE A MORT

24 A 11
 25 A 12
 26 A 15
 27 A 18

15 A 47
 16 A 48
 17 A 49

28 A 52
 29 A 55
 30 A 58

31 A 61
 32 A 64
 33 A 67
 34 A 70

35 A 73
 36 A 76
 37 A 79
 38 A 82

39 A 85
 40 A 88
 41 A 91
 42 A 94

43 A 97
 44 A 100
 45 A 103
 46 A 106

47 A 109
 48 A 112
 49 A 115
 50 A 118

51 A 121
 52 A 124
 53 A 127
 54 A 130

55 A 133
 56 A 136
 57 A 139
 58 A 142

59 A 145
 60 A 148
 61 A 151
 62 A 154

63 A 157
 64 A 160
 65 A 163
 66 A 166

67 A 169
 68 A 172
 69 A 175
 70 A 178

71 A 181
 72 A 184
 73 A 187
 74 A 190

75 A 193
 76 A 196
 77 A 199
 78 A 202

79 A 205
 80 A 208
 81 A 211
 82 A 214

83 A 217
 84 A 220
 85 A 223
 86 A 226

87 A 229
 88 A 232
 89 A 235
 90 A 238

91 A 241
 92 A 244
 93 A 247
 94 A 250

95 A 253
 96 A 256
 97 A 259
 98 A 262

99 A 265
 100 A 268
 101 A 271
 102 A 274

103 A 277
 104 A 280
 105 A 283
 106 A 286

107 A 289
 108 A 292
 109 A 295
 110 A 298

111 A 301
 112 A 304
 113 A 307
 114 A 310

115 A 313
 116 A 316
 117 A 319
 118 A 322

119 A 325
 120 A 328
 121 A 331
 122 A 334

123 A 337
 124 A 340
 125 A 343
 126 A 346

127 A 349
 128 A 352
 129 A 355
 130 A 358

131 A 361
 132 A 364
 133 A 367
 134 A 370

135 A 373
 136 A 376
 137 A 379
 138 A 382

139 A 385
 140 A 388
 141 A 391
 142 A 394

143 A 397
 144 A 400
 145 A 403
 146 A 406

147 A 409
 148 A 412
 149 A 415
 150 A 418

151 A 421
 152 A 424
 153 A 427
 154 A 430

155 A 433
 156 A 436
 157 A 439
 158 A 442

159 A 445
 160 A 448
 161 A 451
 162 A 454

163 A 457
 164 A 460
 165 A 463
 166 A 466

167 A 469
 168 A 472
 169 A 475
 170 A 478

171 A 481
 172 A 484
 173 A 487
 174 A 490

175 A 493
 176 A 496
 177 A 499
 178 A 502

179 A 505
 180 A 508
 181 A 511
 182 A 514

183 A 517
 184 A 520
 185 A 523
 186 A 526

187 A 529
 188 A 532
 189 A 535
 190 A 538

191 A 541
 192 A 544
 193 A 547
 194 A 550

195 A 553
 196 A 556
 197 A 559
 198 A 562

199 A 565
 200 A 568
 201 A 571
 202 A 574

203 A 577
 204 A 580
 205 A 583
 206 A 586

207 A 589
 208 A 592
 209 A 595
 210 A 598

211 A 601
 212 A 604
 213 A 607
 214 A 610

215 A 613
 216 A 616
 217 A 619
 218 A 622

219 A 625
 220 A 628
 221 A 631
 222 A 634

223 A 637
 224 A 640
 225 A 643
 226 A 646

227 A 649
 228 A 652
 229 A 655
 230 A 658

231 A 661
 232 A 664
 233 A 667
 234 A 670

235 A 673
 236 A 676
 237 A 679
 238 A 682

239 A 685
 240 A 688
 241 A 691
 242 A 694

243 A 697
 244 A 700
 245 A 703
 246 A 706

247 A 709
 248 A 712
 249 A 715
 250 A 718

251 A 721
 252 A 724
 253 A 727
 254 A 730

255 A 733
 256 A 736
 257 A 739
 258 A 742

259 A 745
 260 A 748
 261 A 751
 262 A 754

263 A 757
 264 A 760
 265 A 763
 266 A 766

267 A 769
 268 A 772
 269 A 775
 270 A 778

271 A 781
 272 A 784
 273 A 787
 274 A 790

275 A 793
 276 A 796
 277 A 799
 278 A 802

279 A 805
 280 A 808
 281 A 811
 282 A 814

283 A 817
 284 A 820
 285 A 823
 286 A 826

287 A 829
 288 A 832
 289 A 835
 290 A 838

291 A 841
 292 A 844
 293 A 847
 294 A 850

295 A 853
 296 A 856
 297 A 859
 298 A 862

299 A 865
 300 A 868
 301 A 871
 302 A 874

303 A 877
 304 A 880
 305 A 883
 306 A 886

307 A 889
 308 A 892
 309 A 895
 310 A

[illegible]

COURRIER DE TORONTO

Colombo Hamilton. — Le tramway le dimanche.

Toronto, 11. — Il est rumored que le Colonel R. B. Hamilton reprendra, dans deux semaines, le commandement des "Queen's Own Rifles". On se rappelle qu'au commencement de cette année, le colonel reçut l'ordre de se retirer et se permit fort courtoisement au major Delamere.

— M. Christopher Robinson, C. R., a donné son opinion au sujet du litige qui existe entre la ville et la compagnie de tramways au propos des droits d'extra exigés pour les charrs circulant le dimanche. M. Robinson est d'avis que la ville n'a pas le droit d'exiger de droits d'extra et que le service du tramway le dimanche est sujet à un arrangement entre les deux parties. Cette opinion est en tous points contre la ville et opposée à celle de l'arrest de la ville, M. Fulginiti, et de l'arrest de M. H. B. Rile, et d'accord avec celle de MM. B. B. Osier, et Chas. Moss.

pages, franchement sortis des presses de M.M. Mercier et Cie, libraires, imprimés par Lévis, un homme d'un bon sens complet qu'il pouvait l'être, des engrais en général et en particulier. Son arret n'est pas un novice en matière agricole. Exploitant lui-même une ferme dans les environs de Québec, il avait quelque chose à dire sur la culture du tabac.

Pour la Dyspepsie et les Humeurs causées par le mauvais Sang, le CÉLÉRI COMPOSÉ de MANLEY pour les nerfs n'est pas surpassé.

M. Geo. Reid, opérateur du C.T.R. à New-Hamilton, en date du 3 de mars 1898, écrit au Dr. J. C. McNeill, le 12 mars, disant deux ans de cours et de dyspepsie d'après la prescription de la CÉLÉRI COMPOSÉ de Manley. Avant d'essayer la CÉLÉRI COMPOSÉ de Manley pour les nerfs, il souffrait de la dyspepsie, mais est, mais le plus heureux de dire que votre remède lui a guéri.

R. E. McCall, 2173, rue Notre-Dame et à la Pharmacie de l'Hôtel Belmont.

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 11 septembre 1896.

Le commerce d'automne est commencé; les marchands de gros reçoivent la visite de quelques clients de la campagne, et ils en attendent un plus grand nombre, la semaine prochaine, à l'occasion de l'exposition, qui s'ouvre aujourd'hui, et à la faveur des billets à prix réduits que délivrent les chemins de fer et les bateaux à vapeur, à cette occasion.

La récolte d'avoine, dans notre district, remplit les granges de nos cultivateurs. Engrangée en bonne condition, elle est blanche, sèche et lourde; elle rend deux fois plus que l'année dernière. Aussi l'on s'attend à la voir se vendre à bon marché. Les autres grains ont également été rentrés en bon état; le sarrasin, surtout, il a échappé à la gelée, donne un rendement abondant. La température plus sèche fait espérer de meilleures récoltes pour la récolte des pommes de terre.

A Montréal, la situation s'améliore peu. Il n'y a que le travail sur les quais qui soit abondant; les travaux des rues ont non seulement été négligés, mais retardés, dit-on, dans un but difficile à saisir. Les manufactures commencent à travailler un peu plus largement, mais il y a encore beaucoup de chômage, surtout dans l'industrie de la construction.

Le commerce de gros reçoit en général plus de commandes et dans certaines lignes, les détaillants sont impatientés de recevoir la visite des voyageurs.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Le resserrement de l'espace disponible pour l'exportation du bétail, à bord des vapeurs des lignes régulières, a eu pour effet d'amener prématurément nos exportateurs à diriger leur bétail sur Boston. Le premier chargement de bétail canadien, part de Boston demain. Ici, le fret hausse dans des proportions qui rendent toute opération en bétail très risquée; aussi les acheteurs pour l'exportation sont-ils maintenant principalement dans l'Ouest, d'où le fret pour Boston n'est pas plus cher que de Montréal.

Aux abattoirs de l'Est, hier, il y avait 700 bœufs, 750 moutons, autant d'agneaux, 150 vaches et 140 porcs malades, pour l'élevage. En l'absence des exportateurs, les bouchers ont eu le champ libre et comme ils avaient de quoi choisir, ils ont acheté ce qui leur convenait et à bons prix. Il est resté bon nombre de bœufs pour lundi. Les meilleurs animaux ont été payés de 30 à 34¢, sauf quelques têtes de choix qui ont fait 35¢. Les animaux communs se sont vendus de 15¢ à 24¢ la livre. Les moutons ont eu de la demande, pour l'exportation, à 3¢ la livre. La boucherie a payé 25¢; les agneaux ont fait de 3 à 3 1/2¢ la livre, poids vif, et les porcs de 4 à 7 1/2¢, suivant qualité.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS
Les vapeurs partant cette semaine ont encore emporté une quantité considérable de beurre. Mais comme on n'a pas eu connaissance d'aucun achat important sur le marché, on suppose que ce sont ou des beurres achetés et étiquetés dans l'Etat de New-York. Le marché est cependant un peu plus ferme et l'on ne pourrait rien acheter en fait de beurre de choix, à moins de 18¢ sur notre place. A la campagne, on offre 17 1/2¢ à 17 3/4¢.

Le détail ici paie les beurres de beurrier, 15¢, et les bons townships, 16¢ à 17¢.

Les oeufs sont fermes, avec des exportations considérables. On cote encore de 11 1/2¢ à 12¢ mille.

Le fromage est encore stationnaire, mais les exportateurs paraissent plus disposés à faire des affaires. On pourrait citer aujourd'hui pour le fromage de la province de première qualité et de 9 1/2¢ pour celui d'Ontario. Le marché de Liverpool n'a pas haussé. A Kingston, on n'a vendu qu'une lotte, à l'unité et l'autre à 9-10-12. A Chester, 600 moutons ont été vendus à 9 1/2¢ et 11 1/2 à 17-16. A Lindsay, 536 moutons sur 1,048 ont été vendus à 9 1/2-10¢.

BOIS DE CONSTRUCTION

Aucune activité dans le marché local. Aux scieries, les travaux se continuent activement; l'encouragement ne consiste qu'en bois de qualités secondaires; les bois marchands sont exportés au fur et à mesure, le marché anglais restant ouvert à de bons prix. Un chargement part cette semaine pour Santos, Brésil.

Vu la hausse des frets par les lignes régulières, les expéditions pour l'Angleterre se font maintenant en vapeurs isolés "tramps", qui trouvent ici une bonne demande.

CUIRS ET PEAUX

Le mouvement des cuirs est un peu plus actif; la demande de la cordonnerie est active; la fabrique commence à faire de meilleurs achats.

Le marché des Etats-Unis est plus actif et avec la hausse des peaux vertes, le ton des cours est sensiblement plus ferme. Ici, les peaux vertes sont très fermes; les commerçants refusent de livrer aux tanneurs à moins de leur marge normale de 1¢. Ils paient encore cependant, à la boucherie, 5¢ pour les peaux No 1, 4¢ pour No 2, 3¢ pour No 3. Les agneaux sont à 40¢ les veaux se vendent de 4 à 6¢ la livre, suivant la qualité.

CHARBONS

La hausse du charbon dur est encore retardée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu la semaine prochaine. Il y a un manque d'attente à ce sujet entre les gros et les petits marchands.

DRAPS ET NOUVEAUTES

Après une semaine assez active pendant l'ouverture des modes, le commerce de gros a été tranquille, depuis lundi; mais il espère voir plus de clients de la campagne la semaine prochaine, pour l'exposition. Il n'y a aucun changement à signaler dans les prix des lignes régulières de marchandises.

EPICERIES

Dans le commerce d'épicerie, les commandes sont nombreuses et l'activité d'automne est en bonne marche. Les sucres sont à bon marché; on achète du sucre brut à 3¢ et jusqu'à

35¢. Le sucre blanc...

Les melasses ont une demande modérée; tant en Barbades qu'en Porto-Rico.

Les thés et les cafés ont eu un mouvement actif aux prix ordinaires. De même pour le riz, les épices et les vins et liqueurs.

En conserve, la demande se maintient, mais les prix raffermissent.

Les fruits secs n'ont rien de saillant à signaler, sauf l'arrivée de raisins de Valence frais, nouvelle récolte, qui sont offerts à 6 1/2¢.

FERS, FERRONNERIES ET METAUX

Le marché de la ferronnerie est plus actif; on commence à recevoir des commandes de la campagne et les marchands qui viennent à la ville placent des ordres plus importants. La semaine prochaine verra probablement ce commerce en pleine activité. Il n'y a aucun changement à signaler dans les prix du clou, du fer, etc.

GRAINS ET FARINE

Les livraisons de blé dans l'Ouest des Etats-Unis sont énormes et la "visible supply" assurera demain une augmentation considérable. Les cours à Chicago n'ont pu résister à cette influence et le blé a baissé hier de 1/2¢, en moyenne sur les différentes livraisons.

Le rapport du gouvernement donne la condition du blé, au 1er septembre, à 74,6, contre 73,4 en 1895, et 83,7 en 1894. La condition du maïs est de 91 contre 97 au 1er août, détérioration de 5 points. Avoine, 74 contre 77,3 au 1er août; orge, 83,1; sarrasin, 93,2; seigle, 82; tabac, 81,5; pommes de terre, 83,2, contre 90,8 l'année dernière.

Dans le Haut Canada, le blé est tranquille et soutenu; blé vieux, 64¢; nouveau blanc, 61¢; roux, 62¢. No 1 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 2 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 3 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 4 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 5 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 6 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 7 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 8 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 9 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 10 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 11 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 12 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 13 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 14 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 15 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 16 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 17 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 18 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 19 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 20 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 21 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 22 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 23 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 24 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 25 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 26 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 27 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 28 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 29 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 30 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 31 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 32 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 33 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 34 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 35 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 36 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 37 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 38 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 39 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 40 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 41 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 42 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 43 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 44 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 45 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 46 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 47 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 48 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 49 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 50 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 51 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 52 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 53 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 54 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 55 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 56 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 57 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 58 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 59 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 60 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 61 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 62 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 63 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 64 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 65 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 66 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 67 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 68 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 69 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 70 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 71 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 72 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 73 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 74 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 75 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 76 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 77 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 78 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 79 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 80 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 81 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 82 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 83 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 84 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 85 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 86 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 87 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 88 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 89 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 90 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 91 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 92 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 93 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 94 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 95 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 96 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 97 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 98 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 99 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 100 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 101 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 102 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 103 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 104 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 105 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 106 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 107 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 108 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 109 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 110 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 111 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 112 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 113 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 114 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 115 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 116 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 117 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 118 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 119 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 120 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 121 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 122 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 123 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 124 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 125 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 126 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 127 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 128 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 129 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 130 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 131 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 132 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 133 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 134 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 135 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 136 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 137 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 138 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 139 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 140 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 141 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 142 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 143 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 144 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 145 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 146 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 147 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 148 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 149 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 150 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 151 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 152 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 153 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 154 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 155 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 156 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 157 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 158 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 159 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 160 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 161 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 162 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 163 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 164 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 165 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 166 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 167 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 168 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 169 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 170 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 171 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 172 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 173 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 174 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 175 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 176 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 177 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 178 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 179 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 180 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 181 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 182 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 183 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 184 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 185 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 186 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 187 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 188 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 189 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 190 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 191 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 192 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 193 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 194 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 195 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 196 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 197 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 198 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 199 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 200 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 201 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 202 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 203 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 204 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 205 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 206 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 207 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 208 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 209 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 210 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 211 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 212 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 213 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 214 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 215 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 216 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 217 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 218 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 219 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 220 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 221 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 222 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 223 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 224 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 225 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 226 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 227 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 228 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 229 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 230 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 231 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 232 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 233 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 234 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 235 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 236 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 237 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 238 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 239 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 240 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 241 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 242 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 243 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 244 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 245 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 246 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 247 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 248 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 249 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 250 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 251 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 252 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 253 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 254 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 255 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 256 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 257 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 258 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 259 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 260 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 261 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 262 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 263 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 264 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 265 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 266 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 267 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 268 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 269 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 270 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 271 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 272 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 273 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 274 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 275 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 276 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 277 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 278 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 279 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 280 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 281 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 282 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 283 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 284 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 285 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 286 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 287 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 288 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 289 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 290 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 291 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 292 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 293 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 294 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 295 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 296 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 297 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 298 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 299 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 300 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 301 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 302 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 303 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 304 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 305 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 306 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 307 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 308 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 309 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 310 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 311 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 312 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 313 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 314 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 315 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 316 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 317 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 318 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 319 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 320 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 321 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 322 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 323 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 324 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 325 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 326 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 327 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 328 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 329 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 330 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 331 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 332 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 333 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 334 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 335 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 336 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 337 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 338 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 339 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 340 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 341 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 342 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 343 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 344 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 345 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 346 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 347 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 348 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 349 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 350 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 351 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 352 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 353 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 354 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 355 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 356 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 357 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 358 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 359 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 360 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 361 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 362 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 363 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 364 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 365 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 366 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 367 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 368 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 369 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 370 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 371 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 372 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 373 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 374 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 375 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 376 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 377 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 378 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 379 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 380 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 381 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 382 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 383 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 384 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 385 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 386 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 387 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 388 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 389 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 390 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 391 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 392 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 393 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 394 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 395 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 396 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 397 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 398 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 399 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 400 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 401 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 402 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 403 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 404 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 405 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 406 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 407 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 408 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 409 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 410 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 411 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 412 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 413 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 414 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 415 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 416 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 417 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 418 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 419 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 420 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 421 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 422 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 423 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 424 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 425 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 426 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 427 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 428 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 429 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 430 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 431 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 432 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 433 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 434 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 435 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 436 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 437 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 438 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 439 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 440 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 441 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 442 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 443 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 444 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 445 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 446 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 447 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 448 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 449 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 450 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 451 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 452 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 453 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 454 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 455 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 456 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 457 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 458 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 459 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 460 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 461 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 462 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 463 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 464 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 465 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 466 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 467 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 468 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 469 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 470 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 471 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 472 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 473 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 474 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 475 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 476 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 477 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 478 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 479 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 480 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 481 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 482 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 483 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 484 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 485 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 486 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 487 dur de Manitoba, 61¢ à 62¢; No 488 dur de Manitoba, 61¢ à 62

L'EVALUATION DE LA PROPRIETE

Augmentée de quelques millions

role d'évaluation

point, de temps-ci, à préparer le rapport qu'ils doivent présenter au comité. C'est une tâche qui n'est pas facile, d'est-ce à que que cette formalité soit remplie, c'est-à-dire d'ici au mois d'octobre, d'obtenir des renseignements précis, on a un chiffre exact quant à la situation, on a une idée de ce qui se passe pendant, qu'il y aura cette année une augmentation considérable, probablement de trois à quatre millions. Les autres, donc, on n'ont pas reçu jusqu'ici, quel temps qu'il y a, les évaluations trop élevées, si ce n'est quelques-unes de la part des petits propriétaires. En conversant ce matin, le directeur de la section des statistiques, le directeur du bureau des estimations, M. Normandin, a parlé d'une suggestion importante qui a été faite il y a trois ans et qui a été approuvée, dans le rapport de 1977, par le conseil d'administration, d'agir de la publication annuelle du rôle, comme cela se fait à Ottawa où le rôle public change année les dimen-

s'agit de la publication annuelle du

distre, et le nom du propriétaire. L'impression du rôle, à Montréal, coûterait à peu près \$600 par année.

A VENDRE—Un magasin de cigares et bonbons

A VENDRE—Immédiatement à un couple ou à une veuve, magasin cigares, bonbons, vrai bijou, loyer \$10, prix \$150. Aussi, 2 autres magasins, 3 restaurants licenciés. S'adresser J. Castellan ou S. Mercier, 1572 Notre-Dame, en face Palais Justice. 264-1

A VIS.—la doune enis, enlà, nartia, dionjourtho

A LOUER - Au centre, logements de 3 et 6 appartements, une grande boutique, bonnes conditions. S'adresser au No 179 St Dominique. 264-1

A LOUER - A l'Original, une bonne boutique d'auto-viturier sur le chemin le plus passant, une boutique de forge attenante à cette dernière est louée à un bon forgeron. Une bonne chance pour

450 rue Letourneux. 264-2

DISPARU—Le 8 août, Joseph Palletier, âgé de 1
ans; il portait une coiffure éboursoyée, un ha
bit en tweed carreaux, pantalon blanc, pieds nus
Prière d'en donner des nouvelles aux parents, 97

lences fournies à demande. Ecrire P. L. R., L.
PRESSE. 264-3

EMPLI DE MANDEME—Un Jeune homme desir
place de cocher ou pour ouvrage de la maison
S'adresser au No 26 rue St Dominique. 264-1

EMPLI DE MANDEME—Un Tailleur couturier soli
cite une position, avant plusieurs années d'ex
périence, arrivé récemment des Etats-Unis. S'a
dresser à C. L. D., LA PRESSE. 264-1

MAISSON DE PENSION toute garnie à vendre
très bon marché, pour cause de départ, dan
une bonne localité. S'adresser (le soir) aux préfèr

ON DEMANDE une servante générale avec réf.

ON DEMANDE à acheter un clos de grain et de bois. S'adresser par lettre à A. M. Q., L. PRESSE. 264-3

ON DESIRE acheter un bon bicyc. Indiquer prix et qualité. Lire B. L., LA PRESSE. 264-

ON DEMANDE une servante avec références, pour de cuisine, pas d'enfants. S'adresser au N° 1895 rue St Catherine. 264-3

ON DEMANDE une servante générale sachant

ON DEMANDE un garçon pouvant se rendre utile à la maison et prendre soin des chevaux. S'adresser à l'Occidental, 534 Laquachetière. 264-

ON DEMANDE une bonne laveuse et une première repasseuse capable de glacer les chemises, 744 St Dominique. 264-1

ON DEMANDE une bonne servante générale et chausseuse anglaise. Se présenter immédiatement.

Orfèvre, pas de lavage, bons gages, références requises. Se présenter au No 19 square St Louis.

ON DEMANDE une bonne servante générale pour petite famille; pas de lavage; bons gages; références exigées. S'adresser 710 rue Sherbrooke.
264-2

ON DEMANDE une servante générale très bien recommandée, bonne cuisinière préférée, No 2 rue Iroquois.
264-1

ON DEMANDE un barbier au No 777 rue Craig.
264-1

ON DEMANDE dans une petite famille, où l'on garde une cuisinière, une servante et fille de chambre, un ou deux domestiques capables de prendre charge d'un appartement meublé et d'entretien.

ON DEMANDE une servante générale, pas de ménage, au No 49 carré St Louis. 264-2

ON DEMANDE des repasseuses de première classe pour le linge de fantaisie. Place permanente, bons gages. S'adresser No 358 rue Plessier. 264-2

A. LeBlanc, 1024 rue Ste Catherine. 264-1

ON DEMANDE une servante générale au No 5 rue St Paul. 264-1

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser avec références à Mme Chappell, 294 rue St Martin. 264-1

ON DEMANDE une jeune fille de chambre, 1 rue Université. 264-2

ON DEMANDE un apprenti barbier au No 111
rue De Montigny. 1664-1

ON DEMANDE un servante générale pour
fournir des références, au No 495 Herd. 264

ON DEMANDE à acheter des machines de secc
de main, pour la fabrication des boîtes en c
tot; spécialement demande un cout-à-à rap
au ou en police. Écrire immédiatement pour l
conditions, en donnant des détails, à Jérém
chard, 217 St Valer, Québec. 264-4

ON DEMANDE un servante générale, pas de

en retour, 106 rue Sanzoulet. 264-

PENSION FOUR DAMES—Sous la direction de succieels, strictement privés et à des prix très modérés. Pour plus amples informations, s'adresser au No 163 rue Amb... 204-A